

et en indique les remèdes. "Tout catholique instruit doit en prendre une connaissance attentive et réfléchie," et pour ceux dont l'esprit n'est pas assez cultivé pour la bien comprendre, Son Éminence, dans sa lettre, donne en les expliquant, un extrait des enseignements de l'Encyclique.

Après avoir montré que depuis la chute originelle le genre humain a été partagé en deux camps opposés et que la guerre n'a jamais cessé d'exister entre le bien et le mal, le courageux prélat ajoute :

" Peu après la naissance de la secte, malgré le mystère dont elle s'enveloppait, et peut-être même à cause de ce mystère, les pontifes romains ne tardèrent pas à pressentir les dangers qu'allaient courir la religion et l'ordre public. Sans hésiter, ils jetèrent le cri d'alarme que vient de faire retentir Léon XIII, et signalèrent l'ennemi aux princes et aux peuples chrétiens. Clément XII, en 1738, Léon XII, Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX, renouvelèrent, à plusieurs reprises, cette première condamnation. Mais les avis du Saint-Siège ne furent pas écoutés..... Dans l'espace d'un siècle et demi la secte avait pris une incroyable extension, et, grâce au nombre et à l'importance de ses adeptes, parmi lesquels comptaient même des têtes couronnées, elle en vint peu à peu à exercer sur les États modernes une influence prépondérante et presque souveraine."

Longtemps la secte cacha ses desseins sous les dehors de la philanthropie et de la bienfaisance, elle disait n'être qu'une société mutuelle, une société de secours.

" Aujourd'hui, dit Son Éminence, comptant sur un triomphe que tout semble lui promettre, elle renonce aux ménagements hypocrites. S'affranchissant de toute réserve, elle sort des ténèbres où elle est née et où elle a grandi. C'est donc publiquement et en plein jour que, par la voie de ses journaux, échos fidèles des résolutions des loges, elle déclare la guerre à Dieu. Niant toute religion révélée, elle s'attaque principalement à l'Église catholique, son plus redoutable adversaire, et s'efforce de ruiner du même coup, le christianisme, la morale, remplacée par je ne sais quelle morale civique, la famille, frappée au cœur par le divorce, renversant tout ce qui a constitué jusqu'ici l'ordre, la vie régulière, et assuré l'honneur et la prospérité des peuples."

Le cardinal Caverot parle ensuite des serments terribles par lesquels la secte lie tous ses membres pour des buts que connaissent seuls les chefs suprêmes. Par ces serments, les adeptes sont engagés jusqu'au crime, et s'ils n'exécutent pas les ordres qu'ils reçoivent, il y va de leur vie.

" Et, chose remarquable, disons-le en passant, ajoute le cardinal, ce sont ces mêmes hommes qui ne cessent de déclamer contre les engagements religieux, et veulent les proscrire comme contraires au droit naturel et au bien public. Mais est-ce que les engagements religieux sont secrets et indéfinis? Est-ce qu'ils ne sont pas réglés par des statuts connus d'avance de tous ceux qui les prennent?"